



PARIS, VIII
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,38 - 524,45

DE ROUBAIX-TOURCOING

84, Grande-Rue, 84

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

ADVENIAT REGNUM TUUM
Nous vous recommandons comme notre
seigneur Soliman et Maître et comme chef
supérieur de ce Patrie Française.

Comme à Tehéran !

Madé à « un vieux lictor »

Je suis dernièrement dans la « Chronique de la Bonne Presse » que lorsque les journalistes de Tehéran éprouvent le besoin de se reposer les ménages, ils insèrent une petite note dans ce goût-ci : « Nous nous ferons un plaisir de publier les lettres que nos lecteurs voudront bien nous envoyer ». Et les lecteurs répondent avec un tel ensemble et une telle abondance, que la rédaction n'a qu'à choisir et à éléguer pour remplir les colonnes du journal.

Je n'ai pas besoin d'avoir recours à la petite note susdite d'aimables correspondants m'envoient souvent des thèmes à exploiter et si je ne profite pas toujours aussitôt des idées qu'ils me suggèrent, je ne leur en suis pas moins reconnaissant et une fois ou l'autre, l'opportunité ou mon inspiration me font y revenir.

Pour aujourd'hui, comme mes collègues parisiens, je n'ai qu'à prendre dans mon courrier deux lettres qui me viennent des points extrêmes du département, sans avoir besoin d'y chercher une réponse, l'une répond à l'autre mieux que je ne saurais le faire.

On voudra bien mettre les gracieuses qu'elles renferment sur le compte de la bienveillance des auteurs.

Voici la première, « d'une Ligeuse » :

Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre excellent article : « Que ce soit le dernier ». En principe je suis, comme bien d'autres, de l'avis du « cher Lou », mais en pratique je fais comme Thérèse, et aux changements de saisons, c'est aussi chez moi « la braderie ». Je la fais avec regret, et vais vous en expliquer les motifs.

Toutes celles qui achètent à Paris ne sont pas des coqueilles se rattrapant sur les prix de famine, afin de pouvoir, sans trop grossir leur budget, être très élégantes. Je suis une bonne mère de famille ayant déjà plusieurs enfants que j'éleve de mon mieux et le plus simplement possible. Je fais grand cas de l'économie, mais ce n'est pourtant pas pour moi la raison primordiale de mes achats à Paris : c'est une question de temps, qui, pour une mère de famille est aussi précieuse que l'argent.

Or, Monsieur, vous ne doutez pas du temps qu'il faut passer à courir les magasins, dans notre bonne ville de X... pour trouver ce que l'on veut sans être difficile. Rarement on trouve tout fait, à la taille des enfants, les vêtements dont ils ont besoin. Il faut donc choisir l'étoffe, décider la façon, puis, il s'agit d'essayer, et on est, en cela surtout, à la merci des couturières, qui vous font souvent attendre plusieurs jours avant de venir. Répétez cela pour chaque enfant et chaque vêtement, vous vous rendez compte du temps que perd une mère de famille qui serait beaucoup mieux chez elle, à garder ses enfants, qu'elle est obligée, pendant ses absences, de laisser à la surveillance d'une bonne.

Je pourrais vous citer quelques exemples typiques de ce que j'avance, ayant fait non possible pour acheter ici des objets de première nécessité et très simples. Ce qui arrive fréquemment, c'est que les fournisseurs, n'ayant pas en magasin les objets demandés, offrent de les faire venir de Pa-

ris, avec bonté, ça va sans dire. Dans ce cas, n'est-il pas beaucoup plus simple que je le fasse venir moi-même à meilleur marché ?

Notre Ligeuse se plaint ensuite du manque de personnel dans les magasins de la ville, de l'encombrement de clients que cela crée et des attentes impatientes. Ne serait-ce pas parce que là-bas, comme à Lille, certaines dames se font un passe-temps régulier de la visite des magasins, où elles tiennent indéfiniment le personnel par des simulacres de choix ou d'essayages, tandis que les clients sérieux se morfondent et parfois s'en vont ?

Puis la lettre continue :
Vous avouez, Monsieur, qu'il est plus avantageux, au point de vue de mes enfants et du mien, de n'avoir qu'à consulter un catalogue pendant une demi-heure environ pour envoyer sa commande, qu'il arrive, satisfaisante en tous points, dès le lendemain ? Il faudrait donc, maintenant, après avoir critiqué les acheteuses, faire aussi l'éducation des fournisseurs. Il ne tient qu'à eux qu'on ne fasse plus rien venir de Paris : qu'ils soient mieux assortis et qu'ils aient un personnel suffisant.

N'ayant qu'à me reposer aujourd'hui comme un journaliste de Paris, je passe la plume à « Une Française de Flandre » qui a su « faire l'éducation de ses fournisseurs » et qui donnera en même temps aux clients les meilleurs avis : « Exemptia trahunt » !

A Jehan d'Estrelles une disciple convaincue.

« Puisque nos idées sont si fraternelles, permettez-moi donc d'emprunter un instant la peau de mes chers concitoyens du commerce local. Merci donc, au nom de ce petit commerce que, depuis vingt ans, je vois souvent à la peine, rarement à l'honneur.

Ne cherchez pas dans quel coin de la Flandre repose la petite ville qui m'a si bien pris le cœur, que je remercie la Providence d'y avoir assés ma destinée ; mais toutes les petites villes doivent avoir des traits de parenté. Aussi je trouve, avec votre Marie-Louise, qu'il y a trop de Thérèse parmi nous, et de Thérèse qui se croient militantes. Puis-je néanmoins donner à votre Marie-Louise, comme fiche de consolation, un exemple personnel ?

Au commencement de mon mariage dans notre X..., j'étais un peu effrayé pour ma bourse, je l'avoue, de certaines majorations, et je fus bien près de succomber aux tentations de « bonnes occasions » que m'apportaient les élégants catalogues parisiens, voire même lillois, ne vous déplaît-il ?

Armée de ces catalogues de tout genre, je suis entrée bravement chez les divers fournisseurs locaux, leur promettant ma clientèle s'ils se montraient plus « catalogues » pour mon budget et leur faisant remarquer qu'entièrement indépendants, nous pouvions acheter... ou bon nous semblait.

Il y en eut bien un qui me répliqua : « Quand on est Mme X..., on ne marchand pas ! » un autre qui ajouta : « Si nous ne gagnons pas sur vous, sur qui gagnerons-nous, il y a de si mauvais payeurs ! »

Eh bien ! victoire ! Il est rare, actuellement, que nous devions faire venir quelque chose du dehors... Il nous est même arrivé d'avoir reçu par nos fournisseurs d'ici des objets qui n'étaient pas de leur fonds et qu'ils ont fait venir... sans gain.

Et que de menus services, quelle complaisance, que de gâteries pour mes enfants... cela vaut bien certaines économies.

Puis, ne le dites pas trop haut, on me taxerait de vanité, j'y vais parfois de ma petite conférence chez mes fournisseurs : « Il faut bien laisser parler cette Mme X... c'est une si bonne cliente ! » Et voilà comment un pauvre petit grain de sénévé, tombé dans un magasin, a germé avec succès. Mes fournisseurs arrivent à me confier leurs soucis, leurs hésitations électorales, et cette confiance rend plus complète l'union des classes.

De mauvais journaux ont été remplacés par la bonne presse... Qui croirait que de

si petites causes peuvent produire de si précieux effets !

Ligeons-nous donc, clientes de province, pour favoriser les nôtres, chez nous. Haut les fronts sous un chapeau, qui, s'il ne vient pas de l'avenue de l'Opéra, n'en sera pas moins coquet.

Vivent nos courageuses ouvrières, lingères, couturières, nos laborieuses négociantes de province ; leurs fouritures sont si saines, leurs ouvrages plus solides... Les foyers désertés de la chère « petite patrie » retrouvant, avec des gains plus assurés, la tranquillité de l'existence, contribuent, plus que les victoires guerrières, à refaire grande la chère France.

Malgré votre délicatesse de touche, spirituel Jehan (oh ! Madame, quelle indulgence !) veuillez, par ma faute, ne pas trop dauber sur les langues féminines (je n'en ai nul tentation), mais encouragez-nous à garder toujours au soleil des magasins un aimable sourire, à conserver partout un abord avenant. Qu'on ne dise plus d'aucune de nous ce qui s'échappait hier des lèvres d'une humble femme sur le passage d'une bonne chrétienne : « Si elle se croit populaire, elle-là, avec ses grands airs ! »

Messire Jehan d'Estrelles, je m'enrôle plus que jamais sous votre bannière... Excusez.

« Une Française de Flandre »

Les lecteurs seront de nos avis, il ne me reste qu'à présenter mes humbles hommages à mes gracieuses correspondantes et à les remercier de m'avoir fait partager aujourd'hui le sort enviable des journalistes parisiens.

Sans jeu de mots, n'est-ce pas ?

JEHAN D'ESTRELLES.

ECHOS

UNE INTERPELLATION

DE M. GROUSSEAU
L'interpellation que M. Grousseau adressera au ministre de la guerre sur la mort du soldat Lemahieu, de Pérenchies, sera discutée le vendredi 3 avril.

APRES LA CATASTROPHE DE COURRIRES

Le Comité central de secours en faveur des victimes de la catastrophe de Courrières a fait don au département du Nord :
1. D'une rente de 1.000 francs dont les arrérages sont destinés à l'acquisition de terres à Pérenchies, de Pérenchies, de Douai.
2. D'une rente de 500 francs dont les arrérages sont destinés à l'entretien d'une bourse d'internautes à l'Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie à Boulogne-sur-Mer (jeunes filles).

COMMISSION DEPARTEMENTALE

La Commission départementale se réunira le mercredi 1er avril à deux heures et demie de l'après-midi.

METALLURGIE

On écrit du Nord à la Métallurgie :
Ce qui caractérise pour le moment la situation d'extrême aigue, c'est le manque d'équilibre entre l'activité des ateliers de construction et celle des laminoirs. Il est curieux de constater que les premiers ont marché régulièrement, sinon intensivement, alors que les seconds ont été en chômage pendant la semaine ou profitent de la rareté des ordres pour procéder à d'importantes réparations.

C'est le cas pour les usines de la Providence à Hautmont, qui ont arrêté leurs fours à puddler pour les réfections.

Nous soulignons vivement que les résultats de la récente adjudication des combustibles pour l'Etat belge aient pour conséquence d'entraîner les Compagnies françaises à consentir, à bref délai, une réduction appréciable du cours des charbons de fours, permettant à nos laminoirs une amélioration de leur prix de revient.

L'adjudication du pont de Boulaç, dont la Compagnie de Fives-Lille est bénéficiaire, constitue un succès pour cette Société, dont le projet a été préféré à celui de la Compagnie française et étrangers très réputés pour ce genre de travaux.

La construction de ce pont nécessite l'emploi d'environ 6.000 tonnes de métal qui, malheureusement pour nos aciéries françaises, viendront probablement de l'étranger.

Certaines usines, particulièrement dans la

région de Lille, Roubaix, Tourcoing, subissent le sort des industries de la laine, du lin et du coton qui souffrent d'un ralentissement, dû en majeure partie à la fermeture momentanée, il faut l'espérer, du marché américain, sur lequel nos manufactures exportent beaucoup. Elles peuvent évaluer le déficit de la production de certaines usines à 30 % par rapport à l'an dernier. Il en résulte que plusieurs ateliers chôment le lundi, imitant en cela l'industrie textile. Les manufactures travaillant le jour viennent, comme on sait, de réduire leur production d'un sixième.

Il convient de signaler, en terminant, la mise en marche de la station centrale électrique de Jeumont. Cette importante usine, munie par des turbines à vapeur, vendra de la force motrice à différentes usines du bassin de Maubeuge.

Succédant à la mise en marche de la station centrale de Croix, cet événement méritait d'être souligné. Il indique une transformation importante dans le mode de production de la force motrice.

Il est vraisemblable que ces stations centrales électriques, mues les unes par la vapeur, les autres par les chutes d'eau, se développeront encore dans notre beau pays qui possède le charbon dans le Nord, et des forces hydrauliques abondantes dans le Midi. Il y a là une étape intéressante des progrès de l'industrie moderne.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

« A LILLE, de M. Pierre Vandame, «usement décédé, à la suite d'une très courte maladie, le 29 mars, dans sa 25^e année, marié et sans enfants ».

Le défunt était fils de M. et Mme Emile Vandame, veuve de M. le chanoine Vandame et de M. G. Vandame, député du Nord.

Les funérailles auront lieu mercredi 1^{er} avril, à l'église Saint-André, à 8 heures, à la maison mortuaire, 102, rue Royale.

Nous recommandons aux prières l'âme du défunt et offrons à sa famille nos chrétiennes condoléances.

JESUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quart.)

ZOLA AU PANTHÉON

Zola, dans un livre cynique, Dépeint un loup méfiant, Partidaire, lâche et sadique, Et nous dit : « C'est le Paysan ! » Non ! Non ! halte-là !

Bon paysan, tu n'es pas là, Bon paysan, tu n'es pas là, Non, non, la brute de La Terre, Crois-moi, Bon paysan, ce n'est pas toi !

Zola, dans des pages lubriques, Nous montre un tas de dévôts, De d'habitués et d'alcooliques, Et dit : « Voilà les ouvriers ! » Non ! Non ! halte-là !

Bon peuple ! tu n'es pas là, Dans l'œuvre de Monsieur Zola, Nana, l'Assommoir ou Pot-Bouille ! Non, non ! cette laide tripotille, Crois-moi, Brava Ouvrier, ce n'est pas toi !

Zola dans un bouquet énorme, Au Monument nous présente Un pantin froissé et difforme, En disant : « Voici le Soldat ! » Non ! Non ! halte-là !

Soldat français, tu n'es pas là ! Puisque le héros de Zola Devant tous les devoirs renâcle ! Non ! le tyard de la Débauche, Soldat français, ce n'est pas toi !

Zola, pour nous servir d'exemple, Servir d'exemple à nos enfants, Va reposer dans le saint Temple Où sont nos Aïeux triomphants ! Non, non, les Carmes !

Entre la Monnaie et Nona ! Th. BOTREL.

Faisons nos achats rie que dans les maisons catho laues.

Bureau des annonces de la « Croix du Nord », 1, Rue des Sept-Agaches (Grand-Place), Lille.

VOIR PLUS LOIN :

les Dépêches de la Nuit

« Sans doute, il ne tardera pas à rentrer, je suppose, de lui si donné une commission à faire en sortant du collège, ne prévoyant pas que le temps serait si mauvais. Pierre prit en silence la main de sa femme, il la vit veuve de l'alliance qu'il lui avait passée au doigt, et baisant avec tendresse cette main amaigrie, il observa sur un ton d'amical reproche :

« Tu as dû engager jusqu'à ton alliance, pauvre amie, et c'est cette commission sans doute dont tu as chargée le petit garçon pour que je ne puisse souscrire tout de suite ce nouveau sacrifice. Ne restait-il donc rien autre chose à engager, sans aller jusque-là ?

« Elle rougit :
« Rien, répondit-elle, sauf le Christ d'ivoire, sculpté par ton grand-père. Mais ce Christ est pour nous un tel souvenir, que, sachant combien tu y es attaché, je n'osais vouloir pour rien au monde en disposer sans ton consentement.

« Pierre regarda avec émotion le vieux crucifix.
« J'y tiens, il est vrai, autant qu'on peut tenir à quelque chose en ce monde, fit-il avec chaleur. De plus, j'ai promis à ma mère mourante de ne m'en séparer jamais. Ce Christ a quelque valeur cependant, il serait pour nous une ressource si je n'étais lié par la promesse que j'ai faite, promesse à laquelle la nécessité pourrait bien me contraindre à manquer, acheva-t-il rêveusement.

X vonne protesta.

Le Krach Rochette

La situation nouvelle des Banques Rochette

CE QUE DEVIENNENT LES LIQUIDATEURS DESSAISIS

Paris, 29. — Par suite de l'ordonnance qui transforme la mission précédemment confiée à MM. Grau et Lemarquis, ces deux administrateurs ne sont plus que des sortes de caissiers judiciaires qui devront pendant un mois fournir aux banques de Rochette et aux sociétés filiales, Syndicat minier, Manchons et Buisson Hella, les sommes nécessaires à leur fonctionnement et notamment à l'échéance du 31 courant.

Attendu qu'à la suite de l'arrestation de M. Rochette, administrateur délégué de la Société, et sur les réquisitions de M. le Procureur de la République, nous avons nommé M. Lemarquis, administrateur judiciaire des biens, valeurs, titres et documents appartenant à ladite Société ;

Attendu qu'à la suite de la levée des scellés qui a été faite par M. le juge d'instruction, l'actif de la société a été remis à M. Lemarquis ;

Attendu qu'aujourd'hui, le président du Conseil d'administration, au nom de son Conseil, nous demande de rapporter cette ordonnance et de décider que les sociétés qui se trouvent en bonis » aura le droit de pourvoir par ses administrateurs, ses mandataires réguliers, à l'administration de la Société ;

Attendu que les demandeurs ayant, en effet, repris l'administration des biens et affaires de la Société qu'ils représentent, ils sont fondés dans leur demande que toutefois en raison de l'information criminelle actuellement en cours, il y a lieu de maintenir à M. Lemarquis un droit de contrôle et de surveillance sur les opérations sociales ;

Par ces motifs, Disons que le Conseil d'Administration de la Société reprendra la direction et l'administration de cette dernière.

Disons toutefois que M. Lemarquis restera séquestre des fonds, titres, valeurs et documents dont il est ou deviendra détenteur à la suite de la levée des scellés ;

Disons que le séquestre mettra à la disposition du Conseil les sommes, titres et documents reconnus nécessaires à son fonctionnement de fait face aux engagements réguliers et de façon à ce que la Société puisse être maintenue en bonis ;

Fixons à un mois, à compter de ce jour, la durée de la mission de M. Lemarquis ;

Disons qu'en cas de difficulté le nous en sera référé ;

L'ordonnance rendue en ce qui concerne M. Grau est semblable.

AU MAROC

SUR LA FRONTIÈRE ALGERIENNE

Le chef de la harka marocaine comme le colonel Pierron d'évacuer immédiatement Colomb-Béchar.

Alger. — On mande de Colomb-Béchar à l'« Echo d'Oran », qui publie la nouvelle sous réserve, que le lieutenant-colonel Pierron, commandant supérieur du cercle de Béchar, aurait reçu une lettre du marabout, campé à Ain-Chaïb, le moment en demeure d'évacuer Colomb-Béchar.

La lettre ajoutait que la population européenne qui embrasserait la religion musulmane pourrait demeurer à Béchar. Mais si la mise en demeure restait sans effet, nos postes seraient attaqués.

NOUVELLES OPÉRATIONS CONTRE LES MDAKRAS

Le général d'Amade, avec 5.000 hommes, marche contre l'ennemi.

Tanger. — Un radiogramme, parvenu du Casablanca, annonce que M. Regnault et les généraux Lyautey et d'Amade sont arrivés à Ber-Rachid.

Le général d'Amade a immédiatement pris le commandement d'une colonne de 5.000 hommes et s'est dirigé vers l'est, pour se rendre dans la région des Mdkaras.

LE « CASSARD » RAMÈNE LES PRISONNIERS DU CAP JUBY

Le « Cassard » est arrivé à Tanger, ramenant les dix-neuf naufragés du cap Juby, qui ont été transférés sur le « Descaibes » en attendant qu'un vapeur passe pour les rapatrier.

Tous ces braves gens sont en parfaite santé et ne se plaignent nullement de leur captivité. Ils ont été aussi bien traités que possible.

Scènes sanglantes à Roubaix

L'espionnage à Toul

« Une GRAVE AFFAIRE. — UN MANŒUVRE ARRÊTÉ DANS UN FORT. — DÉCOUVERTE DE DOCUMENTS. »

Toul, 29. — Le bruit court avec persistance qu'un espion aurait été arrêté aux environs de Toul.

Depuis quelque temps déjà on suspectait un individu qui travaillait comme manœuvre à la redoute de Gondreville de se livrer à l'espionnage. Une surveillance fut organisée qui aboutit ce matin à l'arrestation de l'individu, au moment où il se disposait à déjeuner. Une lutte se serait engagée ; un consommateur ayant prélevé main-forte au policier, l'individu put alors s'enfuir.

Conduit au poste, il aurait été trouvé porteur de clichés photographiques de la redoute de Gondreville, effectués la nuit à l'aide de magnésium ; dans sa ceinture de Danellon on aurait trouvé un petit appareil photographique d'une construction assez délicate, et, sous sa chemise, une carte topographique parfaitement annotée, avec l'emplacement des futures batteries. Il avait, en outre, un petit revolver.

L'individu arrêté aurait déclaré avoir pratiqué l'espionnage depuis quelque temps déjà, et aurait ajouté que, s'il avait pu, il aurait fait usage de son revolver.

La Mi-Carême chez les mineurs

M. DOMBRAY-SCHMITT A VIMY

Tandis que quantité de gens préparent leurs masques pour cette après-midi de Mi-Carême, les membres de la section syndicale de Vimy, dans l'arrondissement d'Arras, organisaient une belle manifestation et se préparaient à recevoir M. Dombray-Schmitt, l'actif et dévoué propagandiste des Syndicats indépendants et M. Cotton, président du syndicat.

Des syndicats, en grand nombre les attendaient à la gare et l'accompagnèrent aux restaurants Lafèvre où deux mille de leur souhaitèrent la bienvenue et leur offrirent deux jolis bouquets.

Peu après, le cortège se forma pour se rendre à l'église où doit être béni le fanion de la section. Le groupe nombreux de la Jeunesse Catholique y exécuta des chants qui rehaussèrent l'éclat de cette cérémonie et après l'évangile, M. le Doyen prononça une allocution de circonstance. La parole de ce vénérable vieillard de 88 ans, rappelant les doctrines de fraternité de l'évangile, et engageant les ouvriers de ce syndicat, est vraiment touchante.

M. le Doyen qui avait bien voulu présider le banquet, est encore l'occasion de dire à ces travailleurs qu'ils devaient mettre à la base de leur œuvre d'autres principes que ceux qui étaient en honneur par les révolutionnaires et les collectifs vistes.

À la fin de ce banquet cordial et fraternel, qui eut lieu dans une grande salle de fêtes, on entendit d'autres allocutions et d'autres toasts.

M. Lefebvre, au nom de la section syndicale de Vimy, remercia M. le Doyen, M. et Mme Dombray-Schmitt et tous les membres de l'assemblée.

M. Nully, ancien notaire, bott au mépris du secrétaire de la section, mais lade à qui les camarades ont rendu visite à l'issue de la messe.

M. Cotton, président général, rappela les progrès accomplis depuis l'an dernier où une réunion fort agitée avait été donnée et engage les travailleurs à serrer les rangs et à se grouper.

C'est ensuite au tour de M. Baudouin qui a le talent de provoquer de chaleureux applaudissements quand il parle du drapeau tricolore et syndical et qu'il félicite les politiciens qui ont dénaturé le mouvement syndical et les antipatriotes qui plantent le drapeau de la haine.

MM. Legrand et Durasse, de Lens, apportent le salut de leurs sections et connaissent l'appui que la caisse de décès, apporta dernièrement à la veuve d'un syndiqué décédé à qui elle donna 300 fr.

M. Albert, étudiant en sciences sociales à Lille, remercia les ouvriers indépendants de l'excellent leçon de choses qu'ils leur donnèrent, et s'éleva avec indignation contre l'attitude de M. Basy qui abuse étran-

ses flocons poussés par un vent d'ouest voltigeaient en tous sens, poudrant à blanc les piétons et les cochers de fiacres, souillant en traits immaculés les balcons et les corniches, ouant d'une couche glacée les trottoirs et la chaussée sur laquelle voitures et tramways se croisaient en traçant de noirs sillons.

Non sans donner quelques regards d'envie aux joyeux coliers qui battaient armés de boules de neige, Gauthier, pressé de s'acquitter de la mission de confiance dont sa mère l'avait chargé, avançait de toute la vitesse de ses jambes nerveuses et frôlait les bévaises par le froid.

CHOCOLAT D'AGUEBELLE

CACAO D'AGUEBELLE

Dépot : 74 bis, rue Nationale, LILLE

IMP. Croix du Nord, 15, r. d'Angleterre, Lille

Le gérant : CH. VERIN.

PREUILLETON N° 5

Honneur pour Honneur

par Marie STÉPHANE

« La prière et le dévouement opèrent des miracles, espère-t-on enfant ! lui avait dit en la quittant le ministre de Dieu.

Et en dépit du fâcheux pronostic du docteur, confiante dans le secours divin, elle espérait contre toute espérance.

Vers le soir, le malade ouvrit les yeux et fixa un regard presque lucide sur sa jeune compagne. Mais cette connaissance n'eut que la durée d'un éclair, le délire le prit presque aussitôt ; et pendant de longs jours il demeura, pour ainsi dire, entre la vie et la mort.

La délicate charité du prêtre et la bienveillance du médecin, dans la vaillance d'Yvonne forçait l'admiration, permirent à la jeune femme, malgré sa pauvreté, de conserver près d'elle son cher malade. Cependant ce ne fut qu'au prix des plus grandes et des plus cruels sacrifices que cette consolation de ne pas se séparer lui fut donnée.

Les quelques objets de mobilier qui leur restaient encore, ainsi que les vêtements qui ne leur étaient pas rigoureusement indispensables, étaient allés un à un rejoindre au mont-de-piété, les premières pièces

dont ils s'étaient séparés, les souvenirs les plus intimes avaient suivi, nos sans déchirements.

Mais si dur qu'avait été le dévouement, qu'étaient, pour le cœur aimant et dévoué d'Yvonne, les privations personnelles et le sacrifice d'objets chers, dès lors qu'il s'agissait de donner quelques adoucissements aux souffrances de son bien-aimé mari et de ramener en lui la vie qui s'en allait ? Rien, assurément, car ces sacrifices ne pouvaient entrer en ligne de compte et n'en méritaient même plus le nom.

Afin de pouvoir procurer à son cher malade, qui entrerait enfin en convalescence, le consommé fortifiant ordonné par le médecin, Mme Lenorcy venait d'envoyer le petit Gauthier, muni d'une lettre signée d'elle, porter son alliance en gage.

Pierre lui-même avait voulu fabriquer cette alliance, elle était de force à lutter de durée avec la vie la plus longue ; mais qu'importait à la courageuse jeune femme de se séparer aussi du bien-séjour, puisque cela lui permettait de donner un peu de bien-être à son cher mari ?

N'était-elle pas si inconspicue, si peu saillante, qu'elle était si facile à remplacer ? L'union symbolisée par cet anneau d'or ?

Aussi, malgré tout, son cœur était-il joyeux aujourd'hui ; car, pour la première fois depuis sa chute, son mari avait pu se lever et essayer ses forces de convalescent, en faisant quelques pas dans la mansarde. Pierre lui-même, malgré leur déménagement, se sentait moins triste au voyant tant

d'intime satisfaction sur le visage d'Yvonne.

« Je ne songerai pas à me plaindre si nous ne devons rien, dit-il en réponse au regard de la jeune femme qui l'observait anxieuse. La misère seule ne m'effrayerait pas pour moi, mais n'avoir rien, et ne pas même entrevoir la facilité de se libérer, quel supplice ! »

« Mon cher ami, ce n'est ni le jour ni l'heure de parler de cela, interrompit-elle avec autorité. Resolutions tout d'abord Dieu de l'avoir conservé à notre affection. Puis, à bref délai, et ensuite allons un peu pressés les enfants grandiront, avec le temps je t'affaire que nous arriverons à solder tout ce que nous devons ! Et alors même que nous ne parviendrions pas à nous acquitter, ni légalement, ni consciencieusement, ce qui importe le plus, tu sais bien que nul ne t'a dit de rien nous réclamer désormais. Alors pourquoi te tourmenter ainsi ? du temps perdu. Promets-moi donc de ne plus le faire, tu me dois bien cela.

« Oui, ma chère Yvonne, je te dois bien cela et beaucoup plus encore !... Crois bien que, s'il me tarde tant de retrouver des forces et du travail, c'est que j'ai hâte de rendre un peu de l'affectueux dévouement dont tu m'as entouré.

« Et changeant de sujet de conversation il reprit en regardant dehors : à travers les carreaux :
« Comme il neige !... Oh donc est Gauthier ?... La classe doit être finis, il me semble ; il devrait être de retour.

« Non, non !... quelques sœurs que soient les jours d'épreuve que nous traversons, gardons précieusement l'image de ce divin et blême ami, mon cher Pierre. Il a été le témoin de toutes nos joies comme de toutes nos douleurs. Nous n'avons rien à craindre tant qu'il restera le gardien et le protecteur de notre foyer. Puisse-t-il nous enfants s'agenouiller toujours à ses pieds comme l'ont fait nos pères, et comme nous le faisons nous-mêmes !... N'est-il pas vrai que, lorsque l'on a le bonheur de croire en Dieu, d'espérer en Lui et de compter, on n'a pas le droit de se dire vraiment malheureux ? Si-elle en levant avec amour sur le vieux Christ, ses yeux fatigués de veilles et de larmes,